



Monsieur le président, mesdames, messieurs

Depuis une dizaine d'années, la situation des agents des Chambres de Métiers et de l'Artisanat ne cesse de se dégrader. La Révision Générale des Politiques Publiques, la régionalisation, la diminution du financement public et la ponction des réserves financières des chambres de métiers fragilisent tout un réseau d'aide aux artisans, à la création et reprise d'entreprises et de soutien à l'apprentissage et aux jeunes.

C'est dans ce contexte que les personnels des Chambres de Métiers sont lourdement pénalisés. Ils subissent de plein fouet une baisse chronique de leur pouvoir d'achat (gel du point d'indice depuis 9 ans), une absence évidente de perspective et d'évolution de carrières et un accroissement des risques psychosociaux.

Aujourd'hui, leur emploi est aussi en jeux..! Cela génère une insécurité sociale inquiétante et grandissante dans laquelle il devient difficile pour les agents des chambres de métiers de se projeter dans leur avenir professionnel.

Monsieur le président, les agents du réseau vont de désillusion en désillusion. Ils ont beau essayer de trouver des raisons de se réjouir, ils n'y arrivent pas; tout semble insurmontable. Que ce soit dans les territoires ou dans les instances l'impression d'un horizon bouché est très présente. **On les entend, certes, mais on ne les écoute pas..!**

Quant au travail de négociation paritaire, toute demande de modification statutaire engendrant une dépense financière pour le réseau se heurte au refus catégorique du collège employeur. La plus part des propositions des représentants des organisations syndicales visant à redonner une bouffée d'oxygène aux agents du réseau sont rapidement annihilée et sanctionner par un vote négatif. Seules, la transformation du réseau et la création d'un nouveau modèle économique semble polariser nos directions.

Les personnels sont les oubliés du réseau. Ils ont la réelle impression qu'on ne les associe pas, qu'on ne les implique pas, qu'ils ne sont pas suffisamment entendus. Ils constatent que leurs conditions ne s'améliorent pas; qu'au contraire elles se dégradent puisque les quelques avantages statutaires acquis disparaissent au rythme des commissions paritaires comme par exemple le jour de carence imposé au forceps et appliqué en bafouant les règles paritaires les plus élémentaires.

L'intransigeance de CMA France, son autisme, son unilatéralisme risque à terme de mener au désespoir et la désespérance mène au découragement, à la perte de sens dans son travail, à la sensation d'impuissance. Le désespoir ce n'est jamais bon, il génère des troubles psychosociaux et les personnels pourraient se tourner vers des solutions qui ne le sont pas, comme par exemple des mouvements protestataires incontrôlables.

.../...





Il est un secret pour personne que la tutelle a déjà proposé à CMA France la mise des agents du réseau sous statut de droit privé. Proposition indigne à laquelle les représentants du personnel n'ont pas été associés. L'exclusion systématique des organisations syndicales dans les "tractations" entre CMA France et la tutelle n'est pas acceptable. L'avenir des agents se décidera avec les partenaires sociaux que nous sommes, pas sans nous.

Pour le SNCA-CGT, il est donc urgent de décider la mise en place d'une table ronde tripartite avec les représentants des personnels, de CMA France et de la tutelle pour discuter, sur le fond, de l'avenir des agents.

Patrick DOSSEUL
Pour le SNCA-CGT

